

AVIS DE CONCOURS MODIFICATIF – 2027 **FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE C**

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE
(CDG 77)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA
PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

co-organisent

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL Ouvert pour 889 postes dans les spécialités suivantes : - bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers - espaces verts, espaces naturels - environnement, hygiène - logistique, sécurité - mécanique, électromécanique - restauration - technique de communication	<u>EXTERNE</u> Ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplôme sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologué au moins au niveau V (certification européenne niveau 3) ou d'une qualification reconnue comme équivalente(2) ou pouvant bénéficier d'une dérogation(3).	Epreuves écrites d'admissibilité : Jeudi 28 janvier 2027 Epreuve orale obligatoire d'admission : A partir du Lundi 26 avril 2027	Inscription en ligne : du 1 ^{er} septembre 2026 au 7 octobre 2026 inclus Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur l'espace sécurisé : Jeudi 15 octobre 2026
	<u>INTERNE</u> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, à la date de clôture des inscriptions (soit le jeudi 15 octobre 2026) justifiant au 1 ^{er} janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C ou dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, compte non tenu des période de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.		
	<u>3EME CONCOURS SUR EPREUVES</u> Ouvert aux candidats justifiant, au 1 ^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est ouvert le concours (soit le 1 ^{er} janvier 2027), de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs des mandats mentionnés à l'article L.325-7 du code général de la fonction publique (membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou de responsable, y compris bénévole, d'une association (membre du bureau). La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article L.212-1 du code général de la fonction publique soient prises en compte pour l'accès à ce concours. La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation seront comptabilisées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.		

(2) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du CIG Grande Couronne en même temps que les formalités d'inscription.

(3) Dérogations : pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs de haut niveau.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Spécialités	Concours Externe	Concours Interne	Troisième Concours	Total
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	166	261	47	474
Espaces verts, espaces naturels	44	69	13	126
Environnement, hygiène	15	24	5	44
Logistique et sécurité	25	40	7	72
Mécanique, électromécanique	10	15	3	28
Restauration	41	64	12	117
Technique de Communication	10	16	3	29
Total	311	489	90	890

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr

ou : www.cigversailles.fr - « Travailler dans la FPT » - « les concours » - « les concours et examens professionnels de la FPT »
 Rubrique : « vous souhaitez » - sous-dossier : « Vous inscrire à un concours ou un examen professionnel »
 ou au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau - 78000 VERSAILLES
 aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.